Aux Citoyennes et Citoyens
de la Commune de Chevilly ayant le droit de vote

Chevilly, le 23 avril 2026

Installation des Autorités Communales pour la législature 2026 - 2031

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous inviter à la séance qui aura lieu **mardi 19 mai 2026 à 20h30** à la salle villageoise.

Ordre du jour

1ère partie sous la présidence de Monsieur le Préfet

1. Accueil
2. Désignation du Secrétaire de séance
3. Désignation de deux scrutatrices de séance
4. Appel
5. Assermentation des membres du Conseil
6. Assermentation des membres de la Municipalité
7. Assermentation du Syndic
8. Election du Président du Conseil
9. Election du Secrétaire du Conseil
10. Lecture et adoption du procès-verbal de cette première partie

2ème partie sous la présidence du nouveau Président du Conseil

11. Election du vice-Président
12. Election des scrutatrices et suppléantes
13. Election des membres de la Commission de gestion et finances
14. Election des membres de la Commission permanente
15. Election des membres de la Commission communale de recours
16. Nomination des délégué-e-s AIPCV
17. Nomination des délégué-e-s AJERCO
18. Nomination des délégué-e-s ASI7
19. Nomination des délégué-e-s EHVV

Le Président — La Secrétaire

Olivier Ray — Jocelyne Zbinden

Remarques :

- *Il est important d'être présent à 20h30 précise afin de signer la liste de présence pour les personnes qui souhaitent être membres du Conseil Général afin de procéder, selon le point 4 de l'ordre du jour, à l'appel des citoyennes et citoyens ayant signé ladite liste de présence*
- *Il est précisé que toute personne absente lors de la séance d'installation et n'ayant pas prêté serment ne pourra être élue à une fonction interne du Conseil.*